

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la municipalité des Éboulements, tenue le mardi 3 septembre 2024 à 20 h à la salle de l'âge d'or de la municipalité des Éboulements au 2335, route du Fleuve, sous la présidence d'Emmanuel Deschênes, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Étaient présents : Diane Tremblay  
Sylvie Bolduc  
Évelyne Tremblay  
Michel Crevier  
Mario Desmeules

Était absent : Mathieu Bouchard

Assiste également à la réunion Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2024
3. ADOPTION DES COMPTES
4. DÉPÔT MODIFICATION AU RÔLE
5. NOMINATION D'UN DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER
6. MODIFICATION DES CARTES, ACCÈS ET SIGNATAIRES AU COMPTE DÉTENU PAR LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA CAISSE DES JARDINS DU FLEUVE ET DES MONTAGNES (CHARLEVOIX)
7. DÉPÔT AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS
8. SIGNATURES DES DIFFÉRENTS BAUX
9. CESSION DU LOT 5 440 272
10. ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE LA SAPINIÈRE ET GEMMA-TREMBLAY
11. ACQUISITION D'UN RÉSERVOIR POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE SÈCHE
12. PROJET DE CAPSULE VIDÉO – NOUVEAUX ARRIVANTS
13. REPRÉSENTATIONS
14. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **158-09-24 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### **159-09-24 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024**

Il est proposé par Évelyne Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024 soit adopté comme rédigé.

#### **160-09-24 Adoption des comptes**

Il est proposé par Michel Crevier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes soit adoptée telle que présentée ci-dessous.

#### **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION**

REMB. DE TAXES	321,20 \$
BELL CANADA	300,19 \$
BELL MOBILITÉ	96,64 \$

CAMP LE MANOIR DES ÉBOULEMENTS	12 945,34 \$
COGÉCO	63,18 \$
DESJARDINS — FRAIS FIXES OPÉRATION	300,00 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	54,00 \$
DISTRIBUTION D. SIMARD	57,48 \$
ÉQUIPEMENTS G.M.M.	243,16 \$
FQM	430,29 \$
FQM ASSURANCES	59 772,00 \$
GAGNÉ LETARTE AVOCATS	1 146,18 \$
GBL MERCH	44,29 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 501,60 \$
LA MALBAIE COMMUNICATIONS	241,42 \$
SANI CHARLEVOIX	1 477,44 \$
SÉCUOR INC.	454,47 \$
STAPLES	535,21 \$
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	1 015,69 \$
VISA (AMAZON)	22,98 \$
VISA (FORMATION MAIRE)	430,29 \$
VISA (FRAIS ANNUELS)	60,00 \$
VISA (PAPETERIE)	226,18 \$
	<hr/>
	<b>81 739,23 \$</b>

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

BELL CANADA	111,06 \$
BRIGADE DES POMPIERS	7 451,00 \$
FQM ASSURANCES	5 407,50 \$
STAPLES	58,42 \$
FESTIVAL DES POMPIERS DE CHARLEVOIX	370,00 \$
VISA (GARMIN)	17,19 \$
	<hr/>
	<b>13 415,17 \$</b>

#### **VOIRIE-TRANSPORT-DÉNEIGEMENT**

BELL CANADA	111,06 \$
BELL MOBILITÉ	139,76 \$
BENOÎT TREMBLAY, ENTREPRENEUR GÉNÉRAL	3 802,96 \$
BOUTIQUE ORIGÈNE	436,00 \$
ENTREPRISES JACQUES DUFOUR	726,13 \$
FMQ ASSURANCES	4 948,72 \$
GARAGE MÉCANIQUE DESCHÊNES	4,54 \$
HYDRO-QUÉBEC	57,94 \$
LOCATION MASLOT INC.	608,97 \$
MULTI SERVICES DESCHÊNES	1 322,21 \$
NAPA	2 934,24 \$
PLOMBERIE OPTIMALE DP INC.	116,80 \$
PUROLATOR INC.	10,40 \$
QUINCAILLERIE A. TREMBLAY & FILS	260,95 \$
S. DUCHESNE	1 310,22 \$
SIMARD SUSPENSIONS INC.	697,26 \$
SOLUTION MÉCANIQUE DIÉSEL	1 734,67 \$
THIVIERGE EXCAVATION INC.	517,39 \$
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	2 265,00 \$
VISA (ÉTUI CELLULAIRE)	43,68 \$
VISA (PERMIS SPÉCIAL DE CIRCULATION)	343,80 \$
VISA (SKYPOINT)	275,94 \$
WEX	4 729,22 \$
	<hr/>
	<b>27 397,86 \$</b>

#### **ÉCLAIRAGE DES RUES ET CIRCULATION**

HYDRO-QUÉBEC	1 551,91 \$
	<hr/>
	<b>1 551,91 \$</b>

**APPROVISIONNEMENT ET TRAITEMENT DE L'EAU  
POTABLE/DISTRIBUTION**

BELL MOBILITÉ	69,00 \$
BUREAU VÉRITAS	509,34 \$
FQM ASSURANCES	5 874,44 \$
GAÉTAN BOLDUC ET ASSOCIÉS	1 314,16 \$
HYDRO-QUÉBEC	4 741,57 \$
PUROLATOR INC.	21,95 \$
RÉAL HUOT	657,55 \$
	<hr/>
	<b>13 188,01 \$</b>

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

BELL MOBILITÉ	23,92 \$
COGÉCO	63,18 \$
FQM ASSURANCES	7 851,00 \$
GAÉTAN BOLDUC ET ASSOCIÉS	6 167,74 \$
HYDRO-QUÉBEC	377,60 \$
	<hr/>
	<b>14 483,44 \$</b>

**URBANISME**

TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	5 790,39 \$
	<hr/>
	<b>5 790,39 \$</b>

**LOISIRS ET CULTURE**

BELL CANADA	116,81 \$
FQM ASSURANCES	1 574,00 \$
GUEPE	689,87 \$
HYDRO-QUÉBEC	317,56 \$
VISA (FILET PICKELBALL)	289,32 \$
	<hr/>
	<b>2 987,56 \$</b>

**DÉGRILLEUR SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE**

TETRA-TECH QI INC.	3 640,40 \$
	<hr/>
	<b>3 640,40 \$</b>

**TRAVAUX TECQ**

GROUPE AKIFER INC.	14 630,57 \$
	<hr/>
	<b>14 630,57 \$</b>

**ÉQUIPEMENT INCENDIE**

HABITAT RÉFRIGÉRATION INC.	11 184,77 \$
	<hr/>
	<b>11 184,77 \$</b>

**HÔTEL DE VILLE**

LES CONSTRUCTIONS ST-GELAIS INC.	124 719,13 \$
	<hr/>
	<b>124 719,13 \$</b>

**DON**

CIHO FM	250,00 \$
	<hr/>
	<b>250,00 \$</b>

**TOTAL**

**314 978,44 \$**

**Dépôt de modification au rôle**

La directrice générale dépose la mise à jour du rôle en date du 23 août 2024 aux membres du conseil, laquelle se lit comme suit :

**Valeur au rôle courant 2023-2024-2025 :**

Avant modifications : 414 197 200 \$

Après modifications : 418 251 600 \$

Pour une augmentation de **4 433 500 \$** imposable et une diminution de **379 100 \$** non imposable.

**161-09-24 Nomination d'un directeur général et greffier-trésorier**

**CONSIDÉRANT** le départ à la retraite de madame Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal mandatait la firme Consultation Formation pour se faire accompagner dans le recrutement de la personne qui prendra la relève ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des candidatures reçues et le processus d'embauche effectués par le comité de sélection ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **QUE** monsieur Jean-Sébastien Pilote soit retenu pour occuper le poste de directeur général et greffier-trésorier ;
- **QUE** son entrée en fonction soit en date du 4 septembre 2024 ;
- **QUE** sa nomination au poste de directeur général et greffier-trésorier soit effective en date du 16 septembre 2024 ;
- **QUE** monsieur le maire Emmanuel Deschênes soit autorisé à signer la convention de travail du directeur général et greffier-trésorier telle que présentée aux membres du conseil municipal.

**162-09-24 Modification des cartes, accès et signataires au compte détenu par la municipalité auprès de la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité des Éboulements est détenteur d'un compte auprès de la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix), folio 041348-4 ;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Éboulements est responsable des accès et des cartes associés à ce compte ;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Éboulements prendra sa retraite sou peu et qu'il y a lieu de procéder à certaines modifications ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité de conseillers présents,

- **D'**annuler la carte de crédit de la Municipalité des Éboulements émise au nom de madame Linda Gauthier ;
- **D'**autoriser la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix) à émettre une nouvelle carte de crédit pour la Municipalité des Éboulements au nom de monsieur Jean-Sébastien Pilote, pour une limite de crédit de 5 000 \$ ;

- **D'**annuler la carte de débit de la Municipalité des Éboulements émise au nom de madame Linda Gauthier ;
- **D'**autoriser la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix) à émettre une nouvelle carte de débit pour la Municipalité des Éboulements au nom de monsieur Jean-Sébastien Pilote ;
- **QUE** madame Linda Gauthier soit retirée de la liste des signataires au compte ;
- **QUE** les personnes autorisées à signer soient Emmanuel Deschênes, maire, et Jean-Sébastien Pilote, directeur général et greffier-trésorier ou Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe. En l'absence du maire, Mario Desmeules, conseiller, et Jean-Sébastien Pilote, directeur général et greffier-trésorier ou Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe sont autorisées à signer ;
- **DE** retirer les accès au compte en ligne à madame Linda Gauthier ;
- **DE** donner un accès au compte en ligne à monsieur Jean-Sébastien Pilote, directeur général et greffier-trésorier, à titre d'administrateur principal ;
- **DE** donner un accès au compte en ligne à madame Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, à titre d'administratrice principale ;
- **QUE** les cartes et accès soient retirés de façon graduelle afin de permettre à la municipalité de continuer ses opérations ;
- **QU'**une copie de cette résolution soit transmise à la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix) ;
- **QUE** madame Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer tous documents pour donner plein effet à la présente résolution.

#### **163-09-24 Dépôt au Programme nouveaux horizons pour les aînés**

**CONSIDÉRANT** le succès des activités destinées à la clientèle aînée, notamment les dîners-conférences MADA et les activités du club de la FADOQ Les blés mûrs des Éboulements ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à niveau les équipements de la salle communautaire de l'édifice municipal dans le but de faciliter le travail des organisateurs de ces activités ;

**CONSIDÉRANT** que l'utilisation d'un lave-vaisselle industriel et de ses équipements accessoires, d'un ensemble de couverts de même que du matériel informatique adéquat viendrait permettre l'expansion des activités tout en améliorant l'efficacité des organisateurs ;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture de l'appel à projets du Programme nouveaux horizons pour les aînés — Projets communautaires d'Emploi et Développement social Canada pouvant fournir une aide à l'immobilisation pour financer l'acquisition de ce type d'équipements ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michel Crevier et résolu à l'unanimité de conseillers présents,

- **QUE** la Municipalité des Éboulements dépose une demande de soutien financier en aide à l'immobilisation pour une somme de **25 000 \$** au Programme nouveaux horizons pour les aînés — Projets communautaires ;
- **QUE** la Municipalité des Éboulements finance **1 290 \$** du projet à même ses fonds, pour un projet d'une valeur de totale de **26 290 \$** ;
- **QUE** madame Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe soit autorisée à représenter la municipalité auprès d'Emploi et Développement social Canada relativement à la présente demande et à signer tous documents y afférents.

#### **164-09-24 Signatures des différents baux**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité loue des locaux à différents organismes et que des coûts annuels de loyers leur sont chargés ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour certains organismes, les baux sont échus et que pour d'autres, aucun bail n'a été signé ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité de conseillers présents,

- **DE** procéder à la signature des trois (3) baux suivants, pour une durée de 5 ans, débutant le 1er janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2028, pour un montant annuel de **575 \$** :
  - Bail entre la Municipalité des Éboulements et le Club FADOQ les Blés Mûrs des Éboulements ;
  - Bail entre la Municipalité des Éboulements et le Cercle de Fermières Les Éboulements ;
  - Bail entre la Municipalité des Éboulements et le Cercle de Fermières Saint-Joseph-de-la-Rive ;
- **DE** procéder à la signature d'un bail entre la Municipalité des Éboulements et le Club Quad Destination Charlevoix, pour une durée de 5 ans, débutant le 1er janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2028, pour un montant annuel de **480 \$** ;
- **D'autoriser** madame Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière, à signer les baux ci-avant mentionnés à la présente résolution.

#### **165-09-24 Cession du lot 5 440 272**

**CONSIDÉRANT** les ententes intervenues entre la Municipalité des Éboulements et monsieur Alain-Jacques Simard concernant la remise en état des berges du Petit ruisseau Saint-Joseph ;

**CONSIDÉRANT** que ces ententes prévoyaient l'exécution d'importants travaux visant notamment à démanteler les vestiges du pont enjambant le Petit ruisseau Saint-Joseph sis sur le lot 5 440 272, propriété de la Municipalité des Éboulements, de même qu'à stabiliser les berges rendues fragilisées en raison de leur érosion continue ;

**CONSIDÉRANT** qu'à la fin des travaux, la municipalité devait céder à monsieur Alain-Jacques Simard le lot 5 440 272 ;

**CONSIDÉRANT** que tous les travaux requis ont été réalisés à la satisfaction des parties ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité de conseillers présents,

- **QUE** le lot 5 440 272 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Charlevoix 2 soit cédé à monsieur Alain-Jacques Simard ;
- **QUE** la cession soit consentie à titre gratuit, sans garantie légale et aux risques et périls du cessionnaire ;
- **QUE** les frais et honoraires professionnels soient à la charge de la Municipalité des Éboulements ;
- **QUE** madame Linda Gauthier et monsieur le maire, Emmanuel Deschênes, soient autorisés à signer l'acte de cession et quittance à être préparé par Me Véronique Duchesne, notaire, ainsi que tous documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

#### **166-09-24 Adjudication du contrat de déneigement des chemins de la Sapinière et Gemma-Tremblay**

Il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité de conseillers présents,

- **D'**octroyer le contrat de déneigement du chemin de la Sapinière et du chemin Gemma Tremblay à Excavation Jonathan Boivin pour l'année 2024-2025 pour une somme de **15 550 \$** incluant les taxes.

#### **167-09-24 Acquisition d'un réservoir pour l'installation d'une borne sèche**

**CONSIDÉRANT QUE** l'installation d'une première borne sèche dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive viendrait renforcer la capacité d'invention des pompiers ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité des Éboulements a effectué les demandes de prix relativement à l'acquisition d'un réservoir pour l'installation de cette borne sèche ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Évelyne Tremblay et résolu à l'unanimité de conseillers présents,

- **D'**acquérir le réservoir auprès du plus bas soumissionnaire, soit L'Arsenal, pour une somme totale de **36 562,05 \$** incluant les taxes.

#### **168-09-24 Projet de capsule vidéo – Nouveaux arrivants**

**CONSIDÉRANT** l'offre de collaboration de la MRC de Charlevoix pour la production d'une capsule vidéo « Découvre ta municipalité en français » qui vise à présenter la municipalité et ses particularités auprès des nouveaux arrivants ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC agit en tant que porteur de projet et que la municipalité contribue à la scénarisation et à la coordination du tournage de sa propre capsule ;

**CONSIDÉRANT** le coût nul de ce projet pour la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Évelyne Tremblay et résolu à l'unanimité de conseillers présents,

- **D'**accepter l'offre de collaboration de la MRC de Charlevoix pour la production d'une capsule vidéo « Découvre ta municipalité en français ».

### **Représentations**

Le maire et les membres du conseil font part de leurs représentations au cours du mois d'août 2024.

### **Questions de l'assemblée**

La période de questions débute à 20 h 25 et se termine à 21 h 15.

### **169-09-24 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21 h 20, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Emmanuel Deschênes  
Maire

---

Linda Gauthier  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière